

République Française  
—  
Département de la Marne  
—  
Arrondissement de  
Châlons-en-Champagne  
—

**Communauté de Communes de la Moivre à la Coole**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTÉ

**SÉANCE DU 15 AVRIL 2021**

Le 15 avril 2021 à 20 h 30, le conseil de la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nuisement-sur-Coole, sous la présidence de M. Julien VALENTIN, Président, en vertu de la convocation faite le 9 avril 2021.

<u>Nombre de délégués :</u>	
- en exercice	44
- présents	41
- représentés ou ayant donné pouvoir	2
- votants	43
- ont voté pour	43
- ont voté contre	0
- se sont abstenus	0

Titulaires présents :, Michel ADNET, Milène ADNET, Didier APPERT, Jean-Claude ARNOULD, Philippe BIAL, Alexandre BODIN, Alexandre BREMONT, Stéphane CHARNOTET, Carole CHOSROES, Marc DEFORGE, Evelyne DRAN, Françoise DROUIN, Célia DUVAL, Hubert FERRAND, Daniel HERBILLON, Etienne HERISSANT, Michel JACQUET, Maxime JOLY, Raymond LAPIE, Raphaël LEONE, Aymeric LOUIS, William MATHIEU, Freddy MELLETT, André MELLIER, Hélène MOINEAU, Victor OURY, Joël PERARDEL, Maurice PIERRE, Éric PIGNY, Jean-Jacques PILLET, Catherine PUJOL, Céline ROBERT, Jean-Marie ROSSIGNON, Jérôme ROUSSINET, René SCHULLER, Alain SIMONET, Murielle STEPHAN, Julien VALENTIN, Pascal VANSANTBERGHE, Éric VETU, Noël VOISIN DIT LA CROIX.

Etaient représentés : Gérard ACOSTA par Milène ADNET (pouvoir), Jean-Christophe MANGEART par Damien GALLOIS (suppléant).

Absents : Anne BRAZE (excusée).

**DÉLIBÉRATION**  
**N° 990-2021**

La majorité des membres en exercice étant présente, le conseil peut valablement délibérer.

**OBJET :**

**Tarifs des services périscolaires, extrascolaires, des études et des vacances**

Le conseil nomme Mme Evelyne DRAN pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29 et L.2331-2 ;

Vu la délibération N° 517-2017 du 15 juin 2017 déterminant les tarifs des services périscolaires ;

Vu la délibération N° 861-2020 du 4 juin 2020 modifiant les tarifs des services périscolaires, extrascolaires, des études et des vacances ;

Vu les délibérations N° 956-2020 du 15 octobre 2020 et N° 970-2020 du 17 décembre 2020 concernant les mercredis à Nuisement-sur-Coole ;

Considérant la nécessité de revoir les tarifs des services périscolaires, extrascolaires, des études et des vacances pour la rentrée 2021/2022 ;

Vu l'avis de la commission scolaire réunie le 1<sup>er</sup> avril 2021 ;

**Après en avoir délibéré, le conseil de communauté :**

**DÉCIDE** d'appliquer les tarifs selon la grille ci-dessous à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

FORFAITS	SELON LE QUOEFICIENT FAMILIAL			MAJORATIONS		
	< 700 €	Entre 750 et 1 249 €	>= 1 250 €	Inscription hors délai	Reprise des enfants en retard	Enfants ne résidant pas dans la CCMC (sauf personnel CCMC et communal)
<b>PERISCOLAIRE - ETUDES</b>						
Garderie matin	1,60 €	1,80 €	2,00 €	2,00 €		Majoration de 15 %
Repas + temps de garde	4,00 €	4,50 €	5,00 €	6,00 €		
Repas PAI	2,00 €			2,00 €		
Garde du midi exceptionnelle	2,00 €					
Repas enseignants	5,00 €					
Repas agents CCMC	3,80 €					
Garderie soir	1,60 €	1,80 €	2,00 €	2,00 €	6,00 € / demi-heure	
Etudes	3,00 €			3,00 €		
<b>MERCREDIS ET VACANCES</b>						
Demi-journée	5,50 €	6,00 €	6,50 €	2,00 €	6,00 € / demi-heure	Majoration de 15 %
Journée sans repas	11,10 €	12,50 €	13,80 €			
Journée avec repas	15,00 €	16,00 €	17,00 €	6,00 €		
Petites vacances sans repas	55,00 €	60,00 €	65,00 €			
Petites vacances avec repas	75,00 €	80,00 €	85,00 €	6,00 €		
Repas CLSH juillet	4,00 €	4,50 €	5,00 €	6,00 €		

Extrait certifié conforme,



Julien VALENTIN

JULIEN VALENTIN  
 2021.05.03 12:19:15 +0200  
 Ref:20210429\_094603\_1-2-O  
 Signature numérique  
 le Président